



ALLOCUTION INTRODUCTIVE

PRONONCÉE PAR

SON EXCELLENCE M. ELIAS MPEDI MAGOSI

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA SADC

À L'OCCASION DE LA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA SADC

12 AOÛT 2025

ANTANANARIVO (RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR)

Votre Excellence Professeur Amon Murwira, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international de la République du Zimbabwe, et Président du Conseil des ministres de la SADC,

Votre Excellence la Dr RAFARAVAVITAFIKA Rasata, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar et Présidente entrante du Conseil des ministres de la SADC.

Votre Excellence Victor Hugo Guilherme, Ministre de la Planification de la République d'Angola, représentant Son Excellence l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, et Président sortant du Conseil des ministres de la SADC,

Leurs Excellences, Ministres et Membres du Conseil des ministres,

Monsieur Eric RATSIMBAZAFY, Secrétaire général au Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar, et Président du Comité permanent des hauts fonctionnaires de la SADC,

Distingués Hauts fonctionnaires des États membres de la SADC,

Mesdames les Secrétaires exécutives adjointes de la SADC,

Leurs Excellences, Ambassadeurs et Hauts-commissaires,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, membres du personnel du Secrétariat de la SADC et du Gouvernement de Madagascar,

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Excellences Ministres, c'est pour moi un honneur et un privilège de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Conseil des ministres de la SADC, ici, dans la magnifique ville d'Antananarivo, en République de Madagascar. Permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple malgaches pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité exceptionnelle qui ont été réservés à toutes les délégations depuis notre arrivée.

J'adresse également mes sincères remerciements aux Excellences Ministres d'avoir pris le temps de participer à cette session ordinaire du Conseil des ministres. Votre présence et vos contributions sont précieuses, alors que nous examinons ensemble des questions majeures d'intérêt régional en vue de la prochaine réunion du 45e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

Avant de poursuivre, j'ai le grand plaisir de saluer et de souhaiter la bienvenue aux Excellences Ministres qui participent pour la première fois à une session ordinaire du Conseil, en provenance des Républiques du Botswana, de Maurice, du Mozambique et de Namibie. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et nous nous réjouissons de bénéficier de votre expérience et de votre sagesse, qui, nous en sommes convaincus, enrichiront nos délibérations et nos décisions.

Excellences Ministres, depuis notre dernière réunion, notre région a perdu plusieurs de ses dirigeants et figures emblématiques de la libération. Nous rendons hommage au regretté Dr Edgar Chagwa Lungu, sixième Président de la République de Zambie, à Son Excellence M. David Mabuza, ancien Vice-Président de la République d'Afrique du Sud, et à Son Altesse Royale le Prince Mabandla Dlamini, ancien Premier ministre du Royaume d'Eswatini. Leur leadership visionnaire, leur service désintéressé et leur engagement indéfectible en faveur de la stabilité politique, de la paix, de la sécurité, ainsi que du développement et de l'intégration régionale, laissent un héritage durable pour nous et pour les générations à venir.

Nous rendons également un hommage solennel aux hommes et aux femmes courageux qui ont perdu la vie alors qu'ils servaient dans le cadre de la Mission de la SADC en République Démocratique du Congo (SAMIDRC). Leur courage désintéressé et leur engagement à protéger les communautés vulnérables et à soutenir la RDC dans la sauvegarde de sa souveraineté et de sa paix incarnent les idéaux fondamentaux de la SADC, à savoir la solidarité, l'unité et la paix, tels qu'ils sont énoncés dans le Pacte de défense mutuelle de la SADC. À leurs gouvernements, à leurs familles et à leurs nations, nous adressons nos plus sincères condoléances, avec l'espoir qu'ils trouvent du réconfort en sachant que leur sacrifice a contribué à protéger notre région. Puisse leur héritage inspirer un engagement renouvelé envers notre vision commune d'une Afrique australe pacifique, sécurisée et unie. Que leurs âmes reposent en paix éternelle

Nous nous souvenons également, avec une profonde tristesse, de deux de nos collègues du Secrétariat de la SADC : Mme Antoinette Manana, Chargée de programme pour l'intégration de la dimension genre, originaire du Royaume d'Eswatini, et Mme Nthabiseng Liphapang, Chef de l'Unité des affaires juridiques, originaire du Royaume du

Lesotho, disparues respectivement les 16 juin et 14 juillet 2025. Nous garderons toujours en mémoire leur passion, leur professionnalisme et leur dévouement, tant envers leurs fonctions qu'envers le Secrétariat et la région dans son ensemble. Puisse leur souvenir continuer à nous inspirer dans nos efforts communs pour réaliser les aspirations régionales. Que leurs âmes reposent également en paix éternelle.

Excellences Ministres, au cœur de la vision de la SADC en matière d'intégration et de développement régionaux se trouve notre engagement durable en faveur de l'industrialisation, de l'approfondissement de l'intégration régionale, de l'expansion de notre marché commun et de l'édification d'une communauté autonome et pérenne. Conformément à cette vision, nous nous réunissons cette semaine pour faire le point sur les résultats obtenus au cours des douze derniers mois dans la mise en œuvre des principales initiatives régionales : succès enregistrés, insuffisances relevées, défis rencontrés et solutions envisagées, afin d'assurer la poursuite de notre chemin commun vers la prospérité régionale. C'est également l'occasion pour notre région de réaffirmer notre détermination collective à bâtir une région pacifique, inclusive, compétitive et industrialisée, caractérisée par un bien-être économique durable, la justice et la liberté pour tous nos citoyens. Excellences Ministres, cette réaffirmation revêt une importance cruciale au regard des nombreux défis économiques et existentiels auxquels font face les États membres et le Secrétariat, certains d'entre nous commençant à douter de la pertinence continue de la solidarité et du régionalisme. Il est donc essentiel que nous restions forts et concentrés sur la raison même de notre création : à savoir garantir la paix et la sécurité, et promouvoir l'intégration.

Nous nous réunissons à un moment d'incertitude majeure, marqué par des développements géopolitiques sans précédent, la montée des barrières tarifaires et une forte diminution de l'aide extérieure. Ces dynamiques perturbent les flux commerciaux et d'investissement au sein de notre région, affectant également nos partenaires commerciaux et financiers traditionnels. Cependant, si la réduction de l'aide extérieure constitue indéniablement un défi, elle offre aussi une opportunité unique à la SADC de réfléchir à et de réduire sa dépendance excessive à l'égard des soutiens externes. Il devient de plus en plus clair que nous avons plus de chances de réussir en nous appuyant davantage sur nos propres ressources que sur un appui extérieur sur lequel nous n'avons aucun contrôle.

Bien que ce phénomène puisse être perçu comme un revers, il devrait être un catalyseur de croissance et d'autonomie. Pour y parvenir, nous devons renforcer le commerce intra-régional, éliminer les barrières commerciales, investir dans les infrastructures critiques facilitant et accélérant l'intégration régionale, et mobiliser nos ressources nationales plus

que jamais auparavant. C'est dans ce contexte que la 24^e réunion du Comité des ministres du Commerce de la SADC, tenue en juin dernier à Harare, au Zimbabwe, a réaffirmé notre engagement à renforcer la résilience face aux chocs commerciaux externes. Les ministres ont souligné l'importance d'accroître l'autonomie en développant le commerce intra-SADC de biens et services. Ils se sont également engagés à collaborer sur des politiques d'industrialisation favorisant la création de valeur ajoutée et la transformation des matières premières essentielles produites par notre région.

Pour atteindre une véritable autonomie, nous devons agir de manière délibérée et stratégique afin de réduire notre dépendance à l'exportation de matières premières brutes et non transformées. Pendant trop longtemps, nos économies ont été dominées par l'exportation de produits à faible valeur ajoutée, limitant notre capacité à générer une croissance durable, à créer des emplois significatifs et à exploiter pleinement la richesse de nos ressources naturelles abondantes.

Si nous persistons dans cette voie, nous risquons de manquer des opportunités cruciales pour étendre et moderniser notre secteur manufacturier, qui ne contribue actuellement qu'à hauteur de 11 % au PIB de la SADC, bien en deçà de notre objectif ambitieux de 30 % d'ici 2030. Pour inverser cette tendance, nous devons prioriser l'investissement dans le développement de chaînes de valeur régionales dynamiques, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs clés déjà identifiés : à savoir l'agro-industrie, la transformation minérale et l'industrie pharmaceutique.

Excellences Ministres, la Stratégie et la Feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015–2063, adoptées il y a dix ans, mettent un accent particulier sur le renforcement du secteur des petites et moyennes entreprises (PME), un domaine où de nombreuses femmes et jeunes de notre région sont activement engagés. Cette stratégie reconnaît les nombreux défis auxquels les PME sont confrontées, notamment des compétences limitées en gestion et en entrepreneuriat, le manque d'accès à des garanties bancables, la faible qualité des produits et services, ainsi qu'un accès insuffisant aux informations relatives au commerce et à l'industrie. Conscients de ces défis et de la nécessité d'accroître la contribution des PME au développement industriel, le groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale, réuni en juillet 2022 au Malawi, a chargé le Secrétariat d'élaborer la Stratégie de compétitivité des PME de la SADC. J'ai le plaisir de vous informer que cette stratégie a été développée avec succès et qu'elle est présentée à ce Conseil pour examen. Elle vise à positionner efficacement les PME pour qu'elles puissent participer pleinement à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), leur permettant ainsi d'accéder à de nouveaux marchés, d'améliorer leur compétitivité et de bénéficier d'économies d'échelle.

Dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer l'environnement des affaires et attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans la région, le 24^e groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale, réuni en juin dernier à Harare, a adopté la Fiche d'évaluation du climat d'investissement de la SADC, élaborée par le Secrétariat de la SADC en collaboration avec l'Union européenne, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cet outil permet de mesurer les progrès des réformes, de suivre les tendances et de faciliter le dialogue entre les États membres, contribuant ainsi de manière significative à l'accélération de nos objectifs d'industrialisation et d'intégration.

Excellences Ministres, dans le secteur de l'énergie, notre priorité est de connecter les trois États membres continentaux qui ne sont pas encore intégrés au réseau régional du Pool énergétique d'Afrique australe (*Southern African Power Pool, SAPP*), à savoir l'Angola, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie. À cet égard, des progrès significatifs ont été accomplis pour connecter le Malawi au réseau régional grâce au projet d'interconnexion Malawi–Mozambique, dont la majeure partie des travaux de construction est désormais quasiment achevée, avec une mise en service prévue d'ici la fin de l'année 2025. Concernant la connexion de la République-Unie de Tanzanie par le biais du projet d'interconnexion Tanzanie–Zambie (TAZA), le financement a été assuré pour la composante zambienne par la Banque mondiale via le Programme sur la Transmission régionale d'énergie, le commerce et la décarbonisation – Afrique australe (RETRADE-SA MPA), et la construction devrait s'achever en 2026. Parallèlement, l'achèvement des rapports finaux de l'étude de faisabilité et de l'étude d'évaluation de l'impact social et environnemental pour le projet d'interconnexion Angola–Namibie (ANNA) marque une étape majeure vers la connexion de l'Angola au réseau régional, prévue d'ici 2028.

Ces avancées témoignent de notre engagement à renforcer les infrastructures énergétiques régionales, à garantir un approvisionnement électrique fiable, et à permettre aux États membres de partager leurs excédents d'énergie. Je salue la République de Madagascar pour la signature du protocole d'accord intergouvernemental relatif à la création et à la mise en service du Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE). Cette initiative illustre clairement l'engagement du pays en faveur de l'énergie propre, de la promotion de l'efficacité énergétique, et de l'élargissement de l'accès à l'énergie pour le peuple malgache.

Excellences Ministres, le Service de passation conjointe de marchés de la SADC pour les produits pharmaceutiques et les fournitures médicales (*SADC Pooled Procurement Services – SPPS*) est une initiative essentielle visant à améliorer l'accès aux médicaments vitaux et aux produits de santé dans l'ensemble de notre région. Vous vous

souviendrez qu'en mars 2025, à Harare, le Conseil a examiné les recommandations des ministres de la Santé et des ministres chargés du VIH et du sida, et a approuvé la création du SPPS en tant qu'organisation subsidiaire, au moyen d'une Charte. Je souhaite informer ce Conseil que le projet de Charte est actuellement en cours d'élaboration. Sa présentation au Comité conjoint des ministres de la Santé et du VIH et du sida est prévue pour novembre 2025, avant d'être soumis à l'examen juridique du Comité des ministres de la Justice et des procureurs généraux, puis à l'examen final et à l'approbation du Conseil à sa prochaine réunion ordinaire, en mars 2026. L'initiative du SPPS met en évidence l'importance de la passation conjointe de marchés pour répondre aux besoins de santé de notre région, ainsi qu'aux crises qui touchent certains États membres. J'encourage donc vivement les États membres à utiliser pleinement ce mécanisme afin de bénéficier des avantages de la mise en commun des achats, notamment un meilleur accès à des médicaments et à des fournitures médicales abordables.

Alors que nous continuons à faire progresser le programme d'intégration et de coopération régionales de la SADC, il est impératif que nous donnions la priorité à la signature et à la ratification des protocoles et des instruments juridiques de la SADC. La lenteur avec laquelle les États membres signent et ratifient ces instruments compromet les objectifs mêmes pour lesquels ces instruments ont été élaborés. J'exhorte donc les États membres à accélérer ces processus afin de garantir leur entrée en vigueur dans les délais impartis. Ce faisant, nous libérerons tout le potentiel de nos cadres régionaux et accélérerons notre marche vers un développement durable et une croissance économique inclusive. Le Secrétariat reste pleinement à votre disposition pour fournir tout soutien nécessaire à cet égard.

Conscients que l'accélération de l'intégration régionale requiert des ressources substantielles de la part des États membres de la SADC, et conformément aux directives du Conseil, votre Secrétariat a mobilisé avec succès 194 535 438 USD au cours de l'exercice financier 2024/2025, ainsi que 12 284 125 USD supplémentaires au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2025/2026, auprès de nos partenaires internationaux de coopération. Pour mettre en œuvre les projets prioritaires définis dans notre Plan indicatif régional de développement stratégique, nous avons besoin d'un montant estimé à 624,5 milliards USD, dont environ 89 millions USD devraient provenir des États membres, laissant un déficit de financement d'environ 624,4 milliards USD à couvrir par nos partenaires. Pour débloquer ces opportunités de financement, nous devons démontrer des résultats tangibles et mettre en valeur l'impact de nos efforts collectifs.

Excellences Ministres, permettez-moi d'exprimer notre plus profonde gratitude à Son Excellence Professeur Amon Murwira, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international de la République du Zimbabwe, et Président du Conseil des ministres de la

SADC, pour son leadership et ses orientations exemplaires durant le mandat du Zimbabwe à la présidence du Conseil, ainsi que pour son rôle déterminant dans le renforcement de notre unité, de notre solidarité et de notre coopération. Sous sa direction, le Conseil a accompli des progrès notables dans l'avancement de notre programme régional et dans la formulation de conseils précieux et éclairés à l'intention de nos chefs d'État et de gouvernement. Il a également mis en lumière notre propre engagement envers le programme régional, nous rappelant constamment pourquoi nous avons choisi de former une Communauté.

À Son Excellence la Dr RAFARAVAVITAFIKA Rasata, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar et Présidente entrante du Conseil des ministres de la SADC, nous réaffirmons notre plein soutien et notre entière coopération dans l'exercice de ce rôle de leadership majeur au cours de l'année à venir. Nous sommes convaincus que vous dirigerez cette institution avec distinction, en veillant à la mise en œuvre efficace de nos politiques et à la poursuite du développement de notre organisation.

En conclusion, je souhaite exprimer ma sincère appréciation à M. Eric Ratsimbazafy, Secrétaire général au Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar et Président du Comité permanent des hauts fonctionnaires, pour le leadership dont il a fait preuve en guidant le Comité afin de préparer le terrain pour votre réunion. J'adresse également mes remerciements les plus chaleureux à l'Ambassadeur Albert Ranganai Chimbindi, Secrétaire permanent au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de la République du Zimbabwe, Président sortant du Comité permanent des hauts fonctionnaires, pour son leadership et son engagement dans la conduite des travaux du Comité au cours de l'année écoulée.

Ma gratitude va également à mes deux adjointes, Angele Makombo N'tumba, secrétaire exécutive adjointe chargée de l'Intégration régionale, et Judith Kateera, secrétaire exécutive adjointe chargée des Affaires institutionnelles, pour leur dévouement et leur travail assidu tout au long de l'année. À l'ensemble du personnel du Secrétariat, je vous remercie pour vos efforts inlassables au service de notre région, malgré les nombreux défis auxquels sont confrontés le Secrétariat et notre région.

Sur ces mots, Excellences Ministres, je vous souhaite à toutes et à tous des délibérations fructueuses, alors que nous posons les bases solides d'un 45^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC couronné de succès, ici, à Madagascar.

Je vous remercie de votre attention ! Thank you! Muito Obrigado!
Asante Sana ! Misaotra Betsaka!